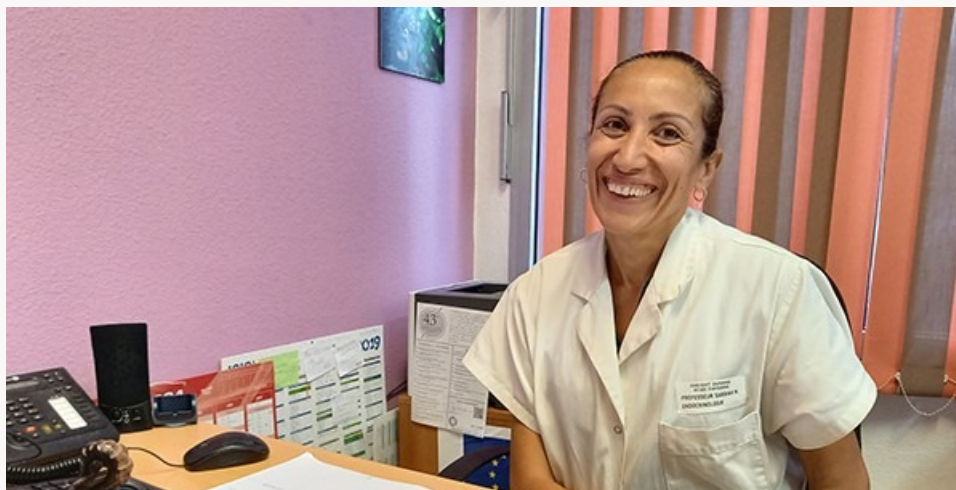




S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Le réseau Diam espère sa pérennisation



**Le réseau Diabète Amazonie métabolisme a été créé en 2019, dans le cadre de l'incitation à une prise en charge partagée (Ipep), lancée par le ministère de la Santé et l'Assurance maladie. Le but était de favoriser la prise en charge coordonnée des patients diabétiques par les professionnels de santé de ville et de l'hôpital de Cayenne. En juin, le dispositif sera évalué. En cas de succès, il rentrera dans le droit commun et la Guyane aura servi d'exemple pour toute la France.**

Il y a cinq ans, le ministère de la Santé et l'Assurance maladie lançaient l'expérimentation Ipep : incitation à une prise en charge partagée. Le principe était qu'un groupement de professionnels de santé volontaires se constitue sur un territoire et définit des actions à mettre en œuvre au service de leur patientèle, afin d'améliorer notamment l'accès aux soins, la coordination des prises en charge – en particulier ville-hôpital, la pertinence des prescriptions médicamenteuses ainsi que la prévention. Selon les résultats des différents indicateurs et sur la base des gains d'efficacité générés, ce groupement pourra être intéressé financièrement, dans le cadre d'une expérimentation article 51.

Vingt-neuf groupements ont été sélectionnés, dont deux en Outre-mer, à La Réunion et en Guyane. Chez nous, il s'agit du **réseau Diabète Amazonie métabolisme** (Diam), constitué sous forme de société interprofessionnelle de soins ambulatoires (Sisa). Quatre ans après son démarrage, l'heure de l'évaluation arrive pour le réseau Diam. Trois possibilités se présentent : la fin du dispositif, son entrée dans le droit commun ou une prolongation de l'expérimentation avant son entrée dans le droit commun. « Si c'est le cas, la Guyane aura servi d'exemple pour le

national », s'enthousiasmait le Pr Nadia Sabbah, cheffe de service d'endocrino-diabétologie à l'hôpital de Cayenne, lors du Séminaire sur l'innovation en santé, le 18 avril à l'Université de Guyane.

Plusieurs indicateurs ont été débattus avec la direction générale de l'offre de soins (DGOS) : diminuer les passages inutiles aux urgences, c'est-à-dire non suivis d'hospitalisation, augmenter le nombre d'hospitalisations en entrées directes dans le service de diabétologie, diminuer le nombre de réhospitalisations. « Pour ces trois indicateurs, nous nous sommes améliorés depuis le début de l'expérimentation et nous sommes meilleurs que les moyennes nationales », souligne le Pr Sabbah. D'ailleurs, nous avons reçu tous les ans le maximum de l'intéressement auquel nous pouvions prétendre. » Un seul indicateur ne s'est pas amélioré : le nombre de patients déclarant un médecin traitant, le réseau Diam souffrant des mêmes difficultés que la Guyane dans son ensemble, même si le ratio s'est légèrement amélioré grâce au dispositif mis en place par la CGSS

Le Pr Sabbah espère que l'expérimentation aura convaincu de son intérêt. « Nous ne pouvons plus fonctionner de manière cloisonnée comme il y a vingt ans. La ville peut venir un peu à l'hôpital et l'hôpital peut aller en ville. Cela permet de varier sa pratique, de se connaître. Au lieu d'envoyer son patient aux urgences, le professionnel de ville nous sollicite. Nous prenons les patients en entrée directe, ce qui nous permet de prévoir les lits. Et s'il y a une urgence, on sait que le patient va arriver, on peut anticiper. Enfin, en répondant aux avis des médecins, on peut débloquer des situations où le patient aurait été envoyé aux urgences. »

---

### « Le réseau simplifie beaucoup de choses »



Avec une prévalence de 11,6 % en moyenne, touchant en majorité des femmes, des patients plus jeunes et souffrant d'autres pathologies métaboliques, le diabète est un problème de santé publique majeur en Guyane. Le réseau Diam s'est donné pour objectif d'améliorer la prise en charge en coordonnant la ville et l'hôpital, en favorisant la formation et la prévention, et en améliorant les conditions de travail des soignants. Les financements obtenus dans le cadre de cette expérimentation permettent de financer un poste de coordinateur – il s'agit de Vérélyène Alcide – et deux temps partiels de diététicien et d'éducateur en activité physique adaptée (APA).

Le réseau Diam a bénéficié du déploiement de la messagerie Globule par le GCS Guyasis. Aujourd'hui, plus de 2 000 dossiers patients y sont intégrés et l'outil permet de gérer les demandes de rendez-vous, de signaler des urgences, de solliciter des avis auprès des spécialistes, de signaler des problèmes sur une ordonnance. « Cela simplifie beaucoup de choses, constate Vérélyène Alcide. Pour le patient, c'était très chronophage de devoir retourner à l'hôpital pour faire refaire une ordonnance. En pratique, il n'y allait pas. »

« Avec Globule, on arrive à régler des problèmes à domicile comme des hyperglycémies ou des déséquilibres glycémiques avec signes associés, sans que l'Idel n'ait besoin d'envoyer le patient aux urgences, poursuit-elle. Cela peut aussi permettre de temporiser avant d'accueillir le patient en diabétologie. » Au sein du service, le praticien de garde répond aux professionnels et peut organiser des prises en charge en urgence.

Le réseau Diam a aussi développé une importante activité de prévention, en participant à des villages santé, à des marches, souvent à côté des associations de patients et de Diabète Guyane obésité (DGO). Vérélyène Alcide coordonne le DU de diabétologie, avec Darielle Moreau. Enfin, l'outil Globule a permis de collecter – avec l'accord des patients – un volume considérable de données, qui a favorisé la recherche en diabétologie sur le territoire ([lire la Lettre pro du 9 février 2022](#)).

Pour Vérélyène Alcide, un des grands progrès de ces dernières années aura été que « désormais, le diabète est bien identifié comme un problème de santé par le grand public. Nous sommes sollicités pour intervenir sur de nombreuses manifestations. Cela n'aurait peut-être pas été possible sans le réseau et ses financements. Cela a facilité les échanges entre professionnels de ville et de l'hôpital. Et comme nous avons été le réseau pilote pour l'utilisation de Globule, nous sommes aussi sollicités pour le présenter. »

---

### Plus de 100 professionnels de santé libéraux dans Diam

« J'avais présenté un projet de filière coordonnée à l'ARS, en 2018. En 2019, Clara de Bort (alors directrice générale) me signale l'appel à projets Ipep et me dit que cela pourrait correspondre. J'ai envoyé le projet, qui a été retenu. » Le Pr Sabbah s'oriente vers la création d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (Sisa) « pour éviter l'hospitalo-centrisme. Sans quoi,

les médecins de ville ne nous auraient pas suivis. La Sisa permettait aussi d'aller plus vite d'un point de vue administratif et le président de l'Ordre, le Dr Félix N'Gomba, l'a rejointe comme membre du bureau avec Johann Fonck, coordonnateur territorial général des paramédicaux, et Yann Cirera, coordonnateur infirmier zone Cayenne.

Le démarrage se fait dans des conditions cahotiques puisque le réseau Diam n'a que quelques semaines d'existence quand survient la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. « Le Pr Sabbah avait réuni une vingtaine de médecins et une vingtaine d'infirmiers. Les inclusions démarraient tout juste sur Globule », se souvient Vérélyène Alcide, coordinatrice du réseau. Les formations et les inclusions de patients se sont poursuivies malgré tout.

Aujourd'hui, plus de 100 professionnels de santé libéraux – 60 infirmiers, 43 médecins libéraux, 8 pharmacies, 3 sages-femmes, 3 cardiologues, 1 néphrologue, 3 ophtalmologues, 1 gynécologue, des podologues – sont membres de Diam, qu'**il est toujours possible de rejoindre**. « Nous avons des infirmiers partout sur le territoire et des médecins partout où il y en a, se réjouit le Pr Sabbah. La seule chose que nous leur demandons, c'est de se former. » Cela peut se faire en participant au DU de diabétologie à l'Université de Guyane, ou en suivant d'autres formations pour lesquelles le réseau Diam participe aux frais.

## Rencontre autour du diabète jeudi à Kourou



Le Pr Nadia Sabbah, cheffe de service de diabéto-endocrinologie à l'hôpital de Cayenne, Vérélyène Alcide, coordinatrice du réseau Diam, et la CPTS centre-littoral proposent une soirée sensibilisation et d'information sur la prise en charge des patients atteints de diabète, d'obésité et d'autres pathologies métaboliques, réservée aux professionnels de santé. Elle se déroule jeudi, à 19h30, au pôle culturel de Kourou.

« Nous allons présenter la filière diabétologie, la filière obésité et le réseau Diam », détaille Vérélyène Alcide. « Ce sera aussi l'occasion de présenter l'hôpital de jour que nous avons au CHK avec le Dr Jean-François Lienne ([lire la Lettre pro du 30 septembre 2022](#)),

<https://www.guyane.ars.sante.fr/media/100111/download?inline> ainsi que les outils que nous avons à disposition comme la messagerie Globule, poursuit le Pr Sabbah. Le but est de

montrer aux professionnels de santé ce qui est à leur disposition en matière de prise en charge du diabète et de l'obésité. »

**La soirée se conclura par un buffet dînatoire. Il est recommandé de [s'inscrire](#).**

## EN BREF

### ◆ Certificats de décès électroniques : début du travail avec les mairies



Depuis 2022, les médecins des établissements de santé et des établissements médico-sociaux ont l'obligation de transmettre les certificats de décès par voie électronique. Ce n'est pas le cas en Guyane, faute pour les mairies d'être raccordées sur le portail d'échange de l'État HubEE. L'ARS les accompagnera

pour finaliser cette démarche d'ici aux grandes vacances. Cette semaine, elles commenceront à être contactées par courrier électronique afin de leur proposer des présentations par intercommunalités puis des rendez-vous individuels. Ce travail commencera avec la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL). Les médecins des établissements de santé et médico-sociaux seront informés dès lors que toutes les mairies de leur intercommunalité seront en mesure de recevoir les certificats de décès électroniques. L'objectif est que les vingt-deux communes de Guyane soient prêtes d'ici à la fin juin. Les médecins – et désormais les infirmiers formés – de ville, pour qui ce n'est pas une obligation, auront également la possibilité de transmettre leurs certificats de décès de manière dématérialisée.

### ◆ Périnatalité : l'appel du Pr Picone à renforcer la Guyane

Comme chaque année, les professionnels de la périnatalité s'apprêtent à vivre des grandes vacances sous tension, en raison de leur sous-effectif chronique. Cet après-midi (13 heures, heure de Guyane, 18 heures à Paris), le Pr Olivier Picone, gynécologue-obstétricien à l'hôpital Louis-Mourier (AP-HP) et coordinateur au sein de l'AP-HP de l'aide apportée à la Guyane et



président de l'association Actions santé femmes, organise une réunion d'information à destination des professionnels de la périnatalité qui voudraient venir renforcer les maternités de Guyane à partir de juin, « ne serait-ce que quinze jours à trois semaines ». [L'échange se déroulera sur Zoom.](#)

« Nos amis Guyanais ont besoin d'aide pour toute la périnatalité – de gynécologues-obstétriciens, de sages-femmes, de pédiatres, d'infirmières de puériculture, auxiliaires de puériculture, pour passer les grandes vacances et à plus long terme. » [Le Pr Picone](#) rappelle l'existence de la convention entre l'AP-HP et la Guyane pour effectuer des missions chez nous, ainsi qu'entre l'ARS et l'association humanitaire Actions santé femmes qui permettra d'envoyer du personnel dans les hôpitaux et en centre de santé. Les missions sont possibles dès le mois de juin. « Aller en Guyane est une expérience incroyable humainement et médicalement », souligne-t-il.

#### ♦ **Violences à l'égard des professionnels de santé : les infirmiers libéraux demandent « une réflexion approfondie »**



Dans un communiqué, l'URPS infirmiers appelle « à une réflexion approfondie sur les voies d'éradication des causes de l'insécurité en Guyane », après la mise en danger d'une infirmière libérale à Matoury. « Le lundi 6 mai, vers 16h30, dans un quartier informel de Stoupan, une infirmière s'est retrouvée prise dans une course-poursuite entre deux individus, dont un armé. Seule sa vigilance l'a sauvée car elle a évité de justesse d'être fauchée par le chauffard en

4x4, en bondissant sur le bas-côté de la route. Elle a également été exposée aux coups de feu tirés qui auraient pu l'atteindre. »

L'URPS salue « le courage » et la « résilience » de sa consœur, qui « a tenu à terminer sa tournée ». Elle appelle « à la réunion des institutions, de la classe politique, économique et sociale afin qu'ensemble nous portions une réflexion approfondie sur les voix d'éradication des causes de l'insécurité en Guyane » et appelle « l'ensemble de la communauté soignante à un maximum de vigilance et de solidarité en ces temps troublés ».

#### ♦ **Cinq cas de fièvre Mayaro aux Nouragues**



Au mois de janvier, cinq personnes ont déclaré une infection au virus Mayaro, de retour de la réserve des Nouragues, sur l'Approuague. Quatre avaient séjourné au même moment et une cinquième à une autre période. Le diagnostic a été posé par le centre national de référence de l'Institut Pasteur, tandis que le suivi a été assuré par l'unité des maladies infectieuses et tropicales du CHC et

l'Allemagne, où certains étaient repartis. Quatre patients sont parfaitement rétablis tandis qu'une cinquième souffre de douleurs articulaires persistantes et invalidantes. Les cas d'infection au virus Mayaro restent rares en Guyane.

Le virus Mayaro est un alphavirus proche du chikungunya, avec lequel il peut être confondu. Il est transmis par les moustiques. Le Panorama des pathologies infectieuses et non infectieuses de Guyane en 2022 rappelle qu'il a « été isolé pour la première fois en Guyane en 1996 » et que sa séroprévalence peut aller de 1 % à Cayenne à 23,5 % sur le Haut-Oyapock et le Haut-Maroni. « Le tableau clinique et biologique est proche de celui du chikungunya avec de la fièvre et des arthralgies. » Des cas de méningo-encéphalite aiguë et d'arthralgie persistante ont déjà été décrits sur le territoire. Le virus Mayaro doit donc « être évoqué devant un tableau d'arthralgie fébrile chez des patients vivant ou revenant d'Amérique latine », d'autant qu'aucun cas de chikungunya n'a été diagnostiqué en Guyane depuis 2016, rappelle le Pr Loïc Epelboin, infectiologue au CHC.

#### ♦ **Appel à candidatures pour la structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients (SRA) de Guyane**



L'ARS Guyane lance un appel à candidatures afin de désigner la structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients. Le cahier des charges peut être consulté sur le [site internet de l'ARS](#). La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 28 mai. Les résultats seront communiqués aux candidats le 13 juin.

La structure régionale d'appui accompagne tout professionnel de santé quels que soient son lieu et son mode d'exercice (sanitaire, médico-social, soins de ville) ou tout représentant légal d'établissement de santé et d'établissement ou service médico-social dans leurs démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité des parcours de soins. Le suivi et l'accompagnement



à l'analyse des causes profondes des Événements Indésirables Graves associés aux Soins (EIGS), la gestion des risques, l'amélioration continue de la qualité, la sécurité des usagers et des pratiques professionnelles, font partie intégrante des missions de la SRA. La structure régionale d'appui contribue à promouvoir des actions pertinentes d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients pour les professionnels. Ces missions sont assurées à travers des formations, un accompagnement méthodologique, la création et la mise en place de référentiels et de protocoles, la contribution à la gestion des événements indésirables graves, le partage d'expérience, l'expertise...

#### ♦ Les nouveaux internes accueillis par l'ARS



La Guyane accueille 84 internes, ce semestre. Samedi 4 mai, ils ont été accueillis par plusieurs responsables de l'ARS – Dimitri Grygowski, directeur général, Estelle Richard, directrice de l'offre de soin, Audrey Mondor, chef de pôle RH en santé, et le Dr Jane Poincenot, conseillère médicale – ainsi que par les Pr Félix Djossou, président de la commission médicale de groupement, et Pierre Couppié, directeur du DFR santé, lors d'un après-midi récréatif à Montsinéry-Tonnégrande.

#### ♦ Les internes Antilles-Guyane remportent le tournoi des jeunes talents aux Journées de neurologie de langue française



Le Tournoi des jeunes talents est une compétition qui a lieu chaque année lors des Journées de neurologie de langue française (JNLF). Dix à treize équipes d'internes, répartis par région et pays, s'affrontent durant 2 manches : des questions pratiques et théoriques qui viennent mettre à l'épreuve leurs connaissances en neurologie, dans une ambiance survoltée. Le mois dernier, les JNLF 2024 ont vu la victoire de l'équipe Antilles-Guyane, composée des Dr Nicolas Bérard, Séverine Gouzon, Koralie Pélissier et Thomas David. « Ce qui a peut-être fait la différence, c'est la cohésion d'équipe puisque nous avons tous eu l'occasion de nous croiser en Guadeloupe, en Martinique ou en Guyane (...) On remercie tout le monde, les équipes soignantes au CHU de Guadeloupe, au CHU de Martinique et à Cayenne », ont-ils [témoigné à l'issue de leur victoire](#).

### Infectio - Craig

**Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani, Richard Naldjinan Kodbaye et Gaëlle Walter, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations... Retrouvez votre prochaine rubrique Infectio-CRAIG du mardi 11 juin.**

#### Risques d'endocardite lors de la prise en charge dentaire

L'endocardite infectieuse (EI) est aujourd'hui encore une maladie grave, dont le taux de létalité varie de 20 à 30%. Son épidémiologie a changé avec l'augmentation de l'âge moyen des patients. Plus du quart des EI sont associées aux soins à travers les procédures invasives comme les soins bucco-dentaires, les gestes endoscopiques ou chirurgicaux.

**Les patients considérés à haut risque d'EI sont ceux :**

- Ayant un antécédent d'EI ;
- Porteurs de prothèses valvulaires ou d'un matériel prothétique utilisé pour la réparation valvulaire cardiaque ;
- Ayant une cardiopathie congénitale et répondant à l'un des critères ci-dessous :
  - o Cardiopathie congénitale complexe cyanogène (ventricule unique, syndrome d'Eisenmenger...) ;
  - o Cardiopathie congénitale complexe traitée à l'aide de matériel prothétique (anastomose systémico-pulmonaire, tube prothétique ou autre prothèse), placé chirurgicalement ou par méthode transcutanée, jusqu'à 6 mois après l'intervention de réparation ou à vie s'il subsiste un shunt résiduel ;
- Les patients porteurs de pompe d'assistance ventriculaire.

#### Les patients à risque intermédiaire de survenue d'EI sont :

- Les patients avec anomalie morphologique et/ou dysfonction (fuite/insuffisance/régurgitation/rétrécissement) d'une ou de plusieurs des 4 valves cardiaques ;
- Les patients atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive ;
- Les patients atteints de cardiopathies congénitales non classées à haut risque ;
- Les patients porteurs de dispositifs de stimulation avec sonde intracardiaque.

C'est dans ce contexte que la HAS a actualisé, en mars, les [mesures préventives en vue d'améliorer la prise en charge bucco-dentaire des patients](#). Cette actualisation permet de préciser les gestes invasifs qui restent contre-indiqués chez les patients à haut risque d'EI comme le coiffage pulpaire en denture permanente mature, la pulpectomie des dents temporaires, toute technique de chirurgie avec utilisation d'une membrane de régénération osseuse et tout traitement de la péri-implantite.

#### En revanche, d'autres actes invasifs sont dorénavant autorisés, mais nécessitent une antibioprophylaxie :

- L'anesthésie (locale en site inflammatoire ou intraligamentaire en technique ostéocentrale) ;
- L'odontologie conservatrice et l'endodontie (avec la pulpotomie, la pose de digue avec gencive inflammatoire, etc.) ;
- La parodontologie (assainissement parodontal, traitement chirurgical des poches avec ou sans comblement, etc.) ;
- La chirurgie orale (avulsions dentaires, frénectomies, etc.) ;
- L'implantologie orale sous certaines conditions ;
- L'orthodontie (mini-vis d'ancrage, stripping, etc.)
- La traumatologie.

Certains actes bucco-dentaires non invasifs peuvent être réalisés sans antibioprophylaxie : anesthésie et pose de digue sur site non inflammatoire, radiographie intra-buccale, prise d'empreinte, mise en place de dispositifs orthodontiques collés ou scellés supra-gingivaux, etc.).

L'enjeu de cette recommandation est aussi d'insister sur la prophylaxie de l'endocardite infectieuse en rappelant l'importance d'une parfaite hygiène bucco-dentaire. Pour ce faire, la HAS préconise un brossage dentaire au moins 2 fois par jour pendant 2 minutes, un nettoyage interdentaire adapté, ainsi qu'un suivi chez le dentiste tous les 6 mois. La HAS recommande que la prise en charge dentaire des patients à risque d'EI soit multidisciplinaire en impliquant les médecins généralistes, les cardiologues, les infectiologues et les chirurgiens-dentistes.

Référence : [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2024-04/reco\\_pec\\_dentaire\\_am\\_mel.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2024-04/reco_pec_dentaire_am_mel.pdf)



#### ■ Sages-femmes, auxiliaires médicaux et chirurgiens-dentistes : répondez au questionnaire sur le Ségur numérique



Dans le cadre du Ségur du numérique en santé, l'Agence du numérique en santé souhaite recueillir l'avis des professionnels de santé qui seront prochainement concernés par le Ségur : sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthoptistes, pédicures-podologues et chirurgiens-dentistes. Elle les invite à répondre à un [questionnaire en ligne](#) abordant différentes fonctionnalités de leurs logiciels métier et leur importance dans leur pratique quotidienne.

Le Ségur du numérique en santé est un programme de soutien inédit au développement massif et cohérent du numérique en santé en France. Il consiste notamment dans une mise à jour logicielle financée par l'État au bénéfice des professionnels. Ainsi, un logiciel

référéncé Ségur est un logiciel métier qui facilite le partage fluide et sécurisé des données de santé en respectant un ensemble d'exigences définies par les pouvoirs publics.

Parmi les principales fonctionnalités des logiciels référéncés, on retrouve le partage des documents dans Mon espace santé, l'utilisation de l'Identité Nationale de Santé (INS), les échanges avec le patient et d'autres professionnels de santé via MSSanté ou encore la mise en place de l'ordonnance numérique.

Après plus de 25 ateliers menés auprès des représentants de leurs professions en 2023, ce questionnaire a pour objet d'évaluer la pertinence des fonctionnalités devant être intégrées à vos logiciels pour confirmer celles attendues dans le cadre du Ségur.

## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ■ Le projet de convention médicale dévoilé

La Caisse nationale d'assurance maladie a convié les syndicats de médecin à une ultime réunion de négociation, jeudi. Avant cela, elle a mis en ligne, la semaine dernière, un [projet de convention médicale](#). Ce document de 168 pages présente les dernières propositions formulées par l'Assurance maladie.

Le texte inclut de nombreuses revalorisations (consultation de généraliste à 30 euros, de spécialiste à 40 euros, consultations très complexes à 60 euros, tarifs dans l'Hexagone). Le texte propose de refondre intégralement le forfait médecin traitant, « de sorte à ce qu'il soit toujours plus incitatif de prendre un patient dont le suivi est plus complexe », stipule le texte. L'assurance maladie propose par ailleurs la rémunération d'activités parallèles exercées par les médecins, comme la participation au service d'accès aux soins, l'encadrement des étudiants en médecine, la prise en charge des bénéficiaires de l'Aide médicale d'Etat, le travail en coopération avec une infirmière de pratique avancée (IPA). De nouvelles cotations seraient ouvertes aux médecins qui prennent en charge les patients entre 19 heures et 21 heures sur demande de la régulation SAS ou de la PDSA. La participation des médecins à la régulation libérale du SAS est valorisée à hauteur de 100 euros par heure.

## Offres d'emploi



■ Le Réseau Périnat recrute un **secrétaire DSRP** Guyane – enfant vulnérable (CDI, temps plein). Renseignement et candidature : Nathalie Oulhen à [coordination-rsev@reseauperinatguyane.fr](mailto:coordination-rsev@reseauperinatguyane.fr). [Consulter l'offre et candidater](#).

■ L'Akatij recrute un **infirmier** (CDI, temps plein, poste basé à Kourou). [Consulter l'offre et candidater](#).

■ L'Ebène recrute :

- 3 **aides-soignants** pour son service de soins infirmiers à domicile (Sessad, CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Un **aide médico-psychologique** pour sa plateforme de service de Sinnamary (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

## Agenda



### Aujourd'hui

► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. [Consulter le programme](#).

Inscription pour participer à distance : <https://forms.gle/GBAKt5S8mrnfxXpQ7>

► Réunion d'information sur le besoin en renfort du secteur de la périnatalité en Guyane avec le Pr Olivier Picone (AP-HP) et l'association Actions santé femmes, à 13 heures (heure de Guyane), sur [Zoom](#). Renseignements : [actions.sante.femmes@gmail.com](mailto:actions.sante.femmes@gmail.com).

### Jeudi 16 mai

► **Soirée** de sensibilisation et d'information sur la prise en charge des patients atteints de diabète, d'obésité et d'autres pathologies métaboliques, ainsi que le fonctionnement du réseau

Diam et ses outils, présenté par le Pr Nadia Sabbah, cheffe de service de diabéto-endocrinologie au CHC, et Vérélyène Alcide, coordinatrice du réseau Diam, et la CPTS à 19h30 au pôle culturel de Kourou. Soirée réservée aux professionnels de santé libéraux adhérents de l'association et aux professionnels de santé salariés de structures adhérentes, suivie d'un buffet dînatoire. .

[S'inscrire.](#)

► **Colloque** « Enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés », de 4 heures à 13 heures (heures de Guyane), à l'EHESP (Rennes) et sur Zoom. S'inscrire. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/> Consulter le programme. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/resource/page/id/3>

► **Séminaire Pasteur.** « Accès à l'eau potable en Guyane : appropriation des enjeux par les habitants de Saint-Georges, pratiques et représentations », par Priscilla Thébaux, de l'Ifremer, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

#### Vendredi 17 mai

► **Plénière du Corevih**, à 10 heures au CGOSH, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Colloque** « Enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés », de 4 heures à 13 heures (heures de Guyane), à l'EHESP (Rennes) et sur Zoom. S'inscrire. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/> Consulter le programme. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/resource/page/id/3>

► **Ateliers** sur les LGBTphobies organisé par le Planning familial, au Point Couleur, à Saint-Laurent du Maroni. De 9 heures à 12 heures, théâtre-forum sur l'homophobie ; de 13h30 à 16 heures, cours de danse.

#### Jeudi 23 mai

► **Nos soignants ont du talent.** Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. Inscriptions avant le 15 mai [via ce lien.](#)

[Consulter le programme.](#)

► **Assemblée générale** de la CPTS centre-littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne.

#### Vendredi 24 mai

► **Nos soignants ont du talent.** Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. Inscriptions avant le 15 mai [via ce lien.](#)

[Consulter le programme.](#)

#### Samedi 25 mai

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou.

► **Atelier** de thérapie familiale et systémique réservé aux professionnels de santé ou de la relation d'aide (psychologues) et leurs assistants, animé par Clémentine Akcelrod, infirmière en pédopsychiatrie, et le Dr Chedli Mahdaoui proposent un atelier de thérapie familiale et systémique, de 9 heures à 12 heures, à l'institut Hypnose Guyane, à Rémire-Montjoly. Inscriptions sur le [site internet d'Hypnose Guyane.](#)

#### Mardi 28 mai

► **Webinaire** sur l'utilisation de PandaLab, organisé par la CPTS, à destination de tous les professionnels de son territoire (CACL et CCDS), adhérents ou non, de 20 heures à 21 heures.

[S'inscrire.](#)

#### Jeudi 30 mai

► **Assemblée générale** de la filière de prise en charge de l'endométriase en Guyane, à 19 heures à l'hôpital de Cayenne. [Adhérer à la filière.](#)

#### Jeudi 6 juin

► **Présentation de Pépites-Parcours**, organisée par le GCS Guyasis et l'ARS à destination des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social intéressé par la coordination, de 9 heures à 21 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements : 0694 16 86 47. Inscriptions : <https://my.weezevent.com/ensemble-se-coordonner-au-benefice-de-lusager>

#### Vendredi 7 juin

► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

#### Jeudi 13 juin

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : [leila.king@ch-cayenne.fr](mailto:leila.king@ch-cayenne.fr).

#### Vendredi 14 juin



► Séminaire achats-fournisseurs du CHC. Contact : [leila.king@ch-cayenne.fr](mailto:leila.king@ch-cayenne.fr).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)

## Le message du jour



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane  
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI  
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication  
Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)